

2016-04-62

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **4 avril 2016**, à 20 heures à la salle municipale, située au 379 route de l'église, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard  
Siège #3 - Madame Sylvie Tremblay  
Siège #4 - Madame Roxane Martine Coutu  
Siège #5 - Madame Line Morin  
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Est absent à cette séance:

Siège #1 - Monsieur Ghislain Jeffrey

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Michel Castonguay.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité.

2016-04-63

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par ..... et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1 - Séance ordinaire du 7 mars 2016**

**3.2 - Séance extraordinaire du 21 mars 2016**

**4 - LÉGISLATION**

**5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**5.1 - Approbation des comptes payés au cours de mars 2016**

**5.2 - Approbation des comptes d'avril 2016**

**5.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 29 février 2016**

- 5.4 - Acceptation de l'Offre d'emploi - Secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e)
- 5.5 - Formation d'un comité de sélection pour l'embauche d'un(e) secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e)
- 6 - CORRESPONDANCE
  - 6.1 - Dépôt de la correspondance
  - 6.2 - Contribution financière - Baseball mineur de La Pocatière
  - 6.3 - Contribution financière - Défi Têtes Rasées 2016
  - 6.4 - Contribution financière - Monsieur Jean-Philippe Caron
- 7 - DOSSIER DE LA MRC
  - 7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE
  - 8.1 - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie
  - 8.2 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey
  - 8.3 - Autorisation pour inscription et frais de déplacement - Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec
  - 8.4 - Demande d'autorisation CPTAQ - Citerne incendie
- 9 - RÉSEAU ROUTIER
  - 9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
- 10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU
  - 10.1 - Point d'information - Madame Line Morin
  - 10.2 - Renouvellement de l'entente avec la MRC de Kamouraska pour les services de l'Écocentre de La Pocatière
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
  - 11.1 - Point d'information - Madame Line Morin
  - 11.2 - Proclamation de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017
- 12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
  - 12.1 - Point d'information - Madame Line Morin
- 13 - FAMILLE ET LOISIRS
  - 13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu
  - 13.2 - Dévoilement des gagnants pour le concours de sculptures sur neige
  - 13.3 - Remboursement d'une partie de l'inscription au camp de jour de Ville La Pocatière ou de la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli
  - 13.4 - Autorisation pour la fermeture de la rue Anctil pour une compétition de boîtes-à-savon
- 14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME
  - 14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay
- 15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES
- 16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard
- 17 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 18 - VARIA
  - 18.1 - Demande d'autorisation CPTAQ - Ferme Roland Morneau Inc.
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
- 3 - **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1 - **Séance ordinaire du 7 mars 2016**

2016-04-64

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

**2016-04-65**

**3.2 - Séance extraordinaire du 21 mars 2016**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 21 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mars 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

**4 - LÉGISLATION**

**5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**2016-04-66**

**5.1 - Approbation des comptes payés au cours de mars 2016**

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours du mois de mars pour un montant de 48 282.56 \$.

Adopté à l'unanimité.

**2016-04-67**

**5.2 - Approbation des comptes d'avril 2016**

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois d'avril 2016 pour un montant de 73 203,51 \$.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

**5.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 29 février 2016**

La directrice générale dépose au Conseil municipal le rapport sur l'état des revenus et dépenses au 29 février 2016.

**2016-04-68**

**5.4 - Acceptation de l'Offre d'emploi - Secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e)**

**ATTENDU QUE** madame Évelyne Castonguay a avisé la directrice générale de son départ, en date du 31 mars dernier;

**ATTENDU QU'**il faut prévoir son remplacement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'accepter la publication de l'offre d'emploi proposée par la directrice générale.

Adopté à l'unanimité.

2016-04-69

**5.5 - Formation d'un comité de sélection pour l'embauche d'un(e) secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a procédé à la publication d'une offre d'emploi pour l'embauche d'un(e) secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e);

**ATTENDU QU'**un comité de sélection doit être formé pour assurer le processus d'embauche;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité :

**QUE** le conseil municipal mandate, pour former le comité de sélection relatif à l'embauche d'un(e) secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e), les personnes suivantes :

- Monsieur Michel Castonguay, maire
- Madame Roxane Martine Coutu, conseillère
- Monsieur Ghislain Jeffrey, conseiller
- Madame Francine Boivin, secrétaire-trésorière adjointe
- Madame Cécile Morin, directrice générale

**QUE** le mandat du comité de sélection sera d'étudier les candidatures, de recevoir les personnes en entrevue et de soumettre ses recommandations au conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

**6 - CORRESPONDANCE**

**6.1 - Dépôt de la correspondance**

La directrice générale dépose la liste des correspondances du mois courant.

2016-04-70

**6.2 - Contribution financière - Baseball mineur de La Pocatière**

**ATTENDU QUE** le Baseball mineur de La Pocatière sollicite une contribution financière pour la saison 2016;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 50 \$ au Baseball Mineur de La Pocatière.

Adopté à l'unanimité.

2016-04-71

**6.3 - Contribution financière - Défi Têtes Rasées 2016**

**ATTENDU QUE** monsieur Jean-Paul Landry a confirmé sa participation au Défi Têtes Rasées de Leucan qui se tiendra au Centre Bombardier le 12 mai prochain;

**ATTENDU QUE** la mission de Leucan est de favoriser le rétablissement et le mieux-être des enfants atteints de cancer;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité d'offrir une commandite de 25 \$ pour la participation de monsieur Jean-Paul Landry au Défi Têtes Rasées, édition 2016.

Adopté à l'unanimité.

2016-04-72

#### **6.4 - Contribution financière - Monsieur Jean-Philippe Caron**

**ATTENDU QUE** monsieur Jean-Philippe Caron de Saint-Roch-des-Aulnaies fait partie d'un groupe de 14 étudiants de 4e année, au programme de doctorat en chiropratique de l'UQTR, qui désirent participer à un projet de mission humanitaire en Bolivie;

**ATTENDU QUE** monsieur Jean-Philippe Caron sollicite la participation financière de la municipalité pour aider au financement de ce projet d'entraide internationale;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 50 \$ à monsieur Jean-Philippe Caron.

Adopté à l'unanimité.

#### **7 - DOSSIER DE LA MRC**

##### **7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay**

Monsieur le maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

#### **8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE**

##### **8.1 - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie**

Monsieur Grenier étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine.

##### **8.2 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey**

Monsieur Jeffrey étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

2016-04-73

##### **8.3 - Autorisation pour inscription et frais de déplacement - Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec**

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser les frais d'inscription et de déplacement du directeur du service incendie, monsieur Benoit Grenier, pour participer au congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec qui se tiendra à Gatineau du 20 au 24 mai 2016;

Adopté à l'unanimité.

2016-04-74

##### **8.4 - Demande d'autorisation CPTAQ - Citerne incendie**

**ATTENDU QUE** les obligations de la Municipalité et de son service de sécurité incendie concernant la protection des risques en ce qui concerne la distance des points d'eau, la quantité d'eau disponible pour les risques élevés tels que l'Église, la Seigneurie des Aulnaies, l'école La Marée Montante et les maisons ancestrales;

**ATTENDU QUE** la Municipalité est exposée aux grands vents ce qui multiplie les risques de propagation à plusieurs bâtiments résidentiels;

**ATTENDU** la nécessité d'un point d'eau centralisé entre les deux (2) périmètres urbains;

**ATTENDU QUE** les deux (2) citernes qui approvisionnaient les deux (2) villages sont disparues avec la construction du réseau d'aqueduc et d'égout;

**ATTENDU QUE** le réseau d'aqueduc et d'égout ne possède pas de bornes incendie;

**ATTENDU QUE** le meilleur endroit pour la construction d'une citerne incendie pour desservir les deux (2) périmètres urbains serait sur une parcelle de terrain appartenant à la Ferme Pelmar Inc. située à proximité de la route principale et donc facile d'accès à l'année;

**ATTENDU QUE** la partie de terrain faisant l'objet de la demande n'est pas cultivée;

**ATTENDU QUE** la présente demande n'aura aucun impact sur l'agriculture;

**ATTENDU QU'**il n'existe pas de terrain disponible en zone blanche ayant la capacité d'alimenter une citerne incendie;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Roch-des-aulnaies formule une demande d'autorisation, auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, afin d'acquérir une parcelle de terrain appartenant à la Ferme Pelmar Inc., pour y construire une citerne incendie et ainsi répondre aux exigences du schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la MRC de L'Islet.

Adopté à l'unanimité

## **9 - RÉSEAU ROUTIER**

### **9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon**

Rien à signaler.

## **10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU**

### **10.1 - Point d'information - Madame Line Morin**

Madame Morin mentionne qu'elle travaille sur le dossier pour l'embellissement du site de traitement des eaux usées.

2016-04-75

### **10.2 - Renouvellement de l'entente avec la MRC de Kamouraska pour les services de l'Écocentre de La Pocatière**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies désire renouveler son entente de services avec le MRC de Kamouraska pour accéder à l'écocentre de La Pocatière afin de permettre à ses résidents d'utiliser tous les services offerts par l'écocentre;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, monsieur Michel Castonguay, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, une entente avec la MRC de Kamouraska afin d'accéder aux services de l'écocentre de La Pocatière durant la saison 2016.

Adopté à l'unanimité.

## **11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

### **11.1 - Point d'information - Madame Line Morin**

Rien à signaler.

### **11.2 - Proclamation de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017**

**CONSIDÉRANT QUE** la Semaine nationale de la santé mentale qui se déroule du 2 au 8 mai est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème " 7 astuces pour être bien dans sa tête";

**CONSIDÉRANT QUE** la population possède une santé mentale susceptible d'être renforcée et développée et que les 7 astuces peuvent y contribuer;

**CONSIDÉRANT QUE** les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

**CONSIDÉRANT QUE** Mouvement santé mentale Québec, antérieurement le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale, pilote la campagne annuelle de promotion de la santé mentale et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

**CONSIDÉRANT QU'**il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- **en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils** promotionnels de la campagne au [www.santementaleca.com](http://www.santementaleca.com);
- **en encourageant les initiatives et activités** organisées sur le territoire;
- en proclamant le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

Par conséquent, je Michel Castonguay, maire de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, proclame par la présente la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017 dans la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des "7 astuces pour être bien dans sa tête".

## **12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

### **12.1 - Point d'information - Madame Line Morin**

Rien à signaler.

## **13 - FAMILLE ET LOISIRS**

### **13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu**

Madame Coutu fait un compte-rendu de la dernière rencontre du Comité de la famille.

### **13.2 - Dévoilement des gagnants pour le concours de sculptures sur neige**

Cette année, le Comité des loisirs a reçu huit (8) inscriptions pour le concours de sculptures sur neige. Les trois sculptures retenues pour leur originalité sont :

1er prix 100 \$ : Monsieur Sylvain Beauchemin pour la sculpture intitulée L'Ivrogne et son chien

2e prix 75 \$ : Monsieur James Bilodeau-Cloutier pour la sculpture d'un bonhomme de neige

3e prix 25 \$ : Madame Rosalie Toussaint pour la sculpture d'un phoque

2016-04-76

**13.3 - Remboursement d'une partie de l'inscription au camp de jour de Ville La Pocatière ou de la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli**

**ATTENDU QUE** la Ville de La Pocatière ne veut pas renouveler l'entente de services avec la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies pour l'utilisation de son camp de jour;

**ATTENDU QUE** les résidents de la Municipalité pourront quand même inscrire leurs enfants au camp de jour de la Ville de La Pocatière en défrayant le coût des non résidents;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli offre également les services de son camp de jour à l'ensemble de la population;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité de rembourser aux parents qui inscriront leurs enfants au camp de jour de Ville La Pocatière ou de la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, la partie de l'inscription attribuable aux non-résidents pour le camp de jour seulement, sur présentation de la preuve d'inscription, les parents devront assumer le coût complet des "Sorties-folie".

Adopté à l'unanimité.

2016-04-77

**13.4 - Autorisation pour la fermeture de la rue Ancil pour une compétition de boîtes-à-savon**

**ATTENDU QUE** monsieur Michel Poitras, résident de Saint-Roch-des-Aulnaies, organise une compétition de boîtes-à-savon qui se tiendra sur la rue Ancil le 21 mai prochain;

**ATTENDU QUE** pour assurer la sécurité des participants lors de cette activité, la Municipalité doit fermer la rue aux automobilistes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser la fermeture de la rue Ancil le 21 mai pour une compétition de boîtes-à-savon;
- d'autoriser la sortie d'une camionnette avec gyrophare afin d'assurer la sécurité des lieux.

Adopté à l'unanimité.

**14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME**

**14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay**

Le Comité de la culture et du patrimoine travaille présentement sur la programmation des activités de la Semaine du Patrimoine.

**15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES**

La Seigneurie des Aulnaies tiendra son assemblée générale annuelle le 27 avril prochain.

**16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard**

Monsieur Bérard mentionne que les portes escamotables pour la salle communautaire seront installées prochainement.

## **17 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

## **18 - VARIA**

2016-04-78

### **18.1 - Demande d'autorisation CPTAQ - Ferme Roland Morneau Inc.**

**ATTENDU QUE** la Ferme Roland Morneau Inc. désire obtenir l'autorisation de lotir et d'utiliser à des fins autres qu'agricoles, une partie du lot numéro 4 480 357 en faveur du propriétaire actuel du lot numéro 4 480 573 soit madame Marie-Paule Isabel-Morneau;

**ATTENDU QUE** madame Isabel-Morneau est l'une des actionnaires de la Ferme Roland Morneau Inc.;

**ATTENDU QU'**en contrepartie de cette cession en faveur de madame Isabel-Morneau, cette dernière cèderait une superficie équivalente d'une partie du lot numéro 4 480 573 en faveur de la Ferme Roland Morneau;

**ATTENDU QUE** la présente demande n'aura aucun impact sur l'agriculture puisqu'il est peu envisageable de rendre utilisable à des fins agricoles l'emplacement visé étant donné sa superficie et sa proximité d'un emplacement résidentiel;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Roch-des-aulnaies appuie la demande d'autorisation présentée par la Ferme Roland Morneau Inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté à l'unanimité.

2016-04-79

## **19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**ATTENDU QUE** tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21 heures.

Adopté à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Michel Castonguay, maire

\_\_\_\_\_  
Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.